



35e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mercredi 6 mars 2024 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 33^e séance du Conseil général du 14 décembre 2023
2. 24.011 - Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 650'000.- TTC pour le remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football du Collège des Forges
3. 24.012 - Rapport du Conseil communal relatif à l'adoption du plan spécial "*Biogaz Derrière les Moulins*"
4. 24.009 - Rapport d'information du Conseil communal relatif aux travaux de la commission "*démocratie participative*"
5. 23.060 – Résolution des groupes POP, PS et les VertEs : Patrouilleur-euse-s à pied c'est mieux, déposée le 09.11.2023
6. 24.003 – Interpellation du groupe PS : Turbinage des eaux de La Ronde : le projet s'est-il perdu comme l'eau dans un réseau karstique ?, déposé le 24.01.2024
7. 24.005 – Question du groupe POP : Quid du Projet VADEC ?, déposé le 26.01.2024

8. 24.006 – Interpellation du groupe PLR : Comment diminuer la durée des multiples travaux en ville de La Chaux-de-Fonds ? déposée le 29.01.2024
9. 24.007 – Question du groupe PLR : Le parking de La Ronde est-il toujours auto-finançable ? déposée le 29.01.2024
10. 24.008 – Question du groupe PS : Incendies et parc immobilier âgé : un cocktail détonnant et des soucis accrus pour le SIS ?, déposée le 30.01.2024
11. 24.010 – interpellation du groupe Les Vert-e-s : La commune de La Chaux-de-Fonds prend-elle soin de ses ainé-e-s ?, déposée le 12.02.2024

Ilinka Guyot
présidente du Conseil général

23.060 – Résolution des groupes POP, PS et les VertEs : Patrouilleur-euse-s à pied c'est mieux, déposée le 09.11.2023

Le travail des patrouilleur.euse.s est une fonction centrale pour permettre à nos jeunes de se rendre en toute sécurité à l'école.

En consultant les offres d'emploi de la Ville, on peut voir dans les prérequis qu'un.e patrouilleur.euse doit « être au bénéfice d'un permis de conduire de catégorie B ainsi que d'une voiture. ». Ces demandes nous semblent disproportionnées, notamment vis-à-vis de l'encouragement à la mobilité douce promue par la Ville.

Nos groupes demandent au Conseil communal de supprimer ces deux prérequis et d'encourager une autre forme de mobilité, en proposant aux patrouilleur.euse.s d'utiliser gratuitement les transports publics pour se rendre sur leur lieu de travail par exemple.

Lara Zender

24.003 – Interpellation du groupe PS : Turbinage des eaux de La Ronde : le projet s'est-il perdu comme l'eau dans un réseau karstique ?, déposée le 24.01.2024

Contenu (questions posées au Conseil communal) : le projet de turbinage des eaux de la Ronde a été abandonné en 2018 par Viteos. Pour quelles raisons exactes ?

Y a-t-il des chances qu'il soit un jour relancé, maintenant que les micropolluants sont traités à la STEP ?

Dans un contexte de tarifs électriques à la hausse, de nécessité de la production locale d'énergie propre, ce projet aurait-il encore / de nouvelles chances ?

Mathias Gautschi

24.005 – Question du groupe POP : Quid du Projet VADEC ?, déposée le 26.01.2024

L'automne dernier, l'entreprise Vadec a organisé des séances d'information pour le projet d'agrandissement et la réhabilitation de son usine de traitement des déchets. Les propriétaires ont reçu l'invitation à ces séances, mais malheureusement certains locataires n'ont pas été mis au courant ou trop tard. Pour ce type de projet important qui va impacter fortement les habitants du quartier, la Ville ne pourrait-elle pas obliger l'organisateur d'envoyer une invitation à tous les habitants concernés ?

Une opposition a été faite au projet, savez-vous ce qu'il en est ?

Pour un projet de cette ampleur venant d'une entreprise parapublique, nous trouvons dommage qu'il ait été présenté uniquement à la Commission Infruen et pas à l'ensemble du Conseil général. Nous aurions toutes et tous pu être invité.e.s à cette présentation.

Est-ce que la Ville a un droit de regard sur la gestion du chantier, en particulier sur le trafic de camions qui en découle ? A proximité se trouvent une école ainsi que la fondation Alfaset.

Marina Schneeberger

24.006 – Interpellation du groupe PLR : Comment diminuer la durée des multiples travaux en ville de La Chaux-de-Fonds ? déposée le 29.01.2024

Est-ce que le Conseil communal peut nous rassurer quant à la bonne conduite et coordination des différents chantiers en ville afin de diminuer le plus possible la gêne occasionnée ? Comment garantir qu'aucun retard ne puisse péjorer de manière durable l'utilisation de telle rue, de telle place ou encore de tel trottoir ? Au surplus, le Conseil communal doit s'engager à garantir une bonne collaboration avec les partenaires tiers (Viteos, Swisscom, UPC, etc) afin d'éviter qu'une rue ou place soit réouverte quelques semaines après la fin des travaux de réaménagement pour y passer une alimentation de tout genre (électricité, téléphonie, CAD ou autres).

Ceci afin d'éviter des mécontentements dans la population pour des chantiers qui semblent ne pas avancer. Dans la compréhension des citoyennes, la ville est responsable de tous les travaux et aménagements, c'est donc vers elle, et vers ses représentants, qu'ils et elles se tournent.

De plus, comment expliquer le marquage côté sud du POD aux intersections avec la rue de Pouillerel et avec la rue des Armes-Réunies ? Sont-ils définitifs ? La sécurité pour les cyclistes n'est pas acceptable. Pourquoi ne pas avoir prévu une voie pour les transports publics partagée avec les cyclistes, comme à l'Est ? Les passages pour piétons ne pourraient-ils pas avoir un îlot central afin de permettre de rester sur deux voies sur l'ensemble du POD ?

Frédéric Vaucher

24.007 – Question du groupe PLR : Le parking de La Ronde est-il toujours auto-finançable ? déposée le 29.01.2024

Le journal Arcinfo du 15 janvier 2024 nous apprenait que le prix du projet du parking de la Ronde est passé d'un budget de 9.75 MCHF à un coût final de 14.6 MCHF.

Le Conseil Général n'a pas eu accès au dossier car le projet devait être autofinancé et était donc considéré comme du patrimoine financier de la ville.

Le Conseil Communal peut-il nous renseigner, si en considérant les presque 5 MCHF de dépassement budgétaire, le parking sera toujours autofinancé ? Le Conseil communal peut-il aussi nous éclairer sur les hypothèses qui ont été prises pour le calcul de l'autofinancement du projet et idéalement nous présenter ceux-ci ?

Si le projet devait ne plus être autofinancé, le Conseil communal peut-il nous expliquer quelle procédure sera appliquée et quel en sera l'impact pour les comptes de la ville ?

Maël Iseli

24.008 – Question du groupe PS : Incendies et parc immobilier âgé : un cocktail détonnant et des soucis accrus pour le SIS ?, déposée le 30.01.2024

au vu de l'incendie d'une violence particulière survenu vendredi dernier à la rue de la Charrière 89, je me permets de me poser les questions suivantes à la lecture de la presse (Arcinfo) : les deux articles parlent d'une explosion ayant blessé un sapeur-pompier et endommagé le camion-échelle, ainsi que d'un habitant qui aurait sauté par la fenêtre pour échapper aux flammes :

- l'alerte a-t-elle été donnée assez vite pour éviter un incendie trop grave (les habitant-es sont-ils/elles formé-es) ? Comment éviter que des habitants n'enjambent la fenêtre sans aucune mesure de sécurité (toile de pompiers p.ex.) ?
- les immeubles âgés comme celui de Charrière 89 sont-ils dans un état dit salubre et suffisamment bien protégés contre le feu ?
- Les matériaux de construction sont-ils connus et leur dangerosité évaluée pour les habitants et pour les services d'urgence en intervention ?

les chemins de fuite (escaliers de secours) sont-ils pris en compte lors de rénovations ?

Mathias Gautschi

24.010 – interpellation du groupe Les Vert-e-s : La commune de La Chaux-de-Fonds prend-elle soin de ses ainé-e-s ?, déposée le 12.02.2024

Le nombre de retraité-es actuellement en Suisse représente de 18% de la population. 1.7 Millions aujourd'hui, 2.2 Millions en 2030. Avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite, la proportion va tendre vers 30%. A fin 2023, on dénombre 7000 rentier-es AVS dans la Commune de La Chaux-de-Fonds, soit 18%.

Les personnes traditionnellement suivies par le CSP et Caritas, se présentent à Pro Senectute dès l'âge de la retraite. Cette institution voit ses demandes d'aide augmenter de 20% par année.

Avec 40% de revenu disponible en moyenne en moins au moment de la retraite, nombreux sont ceux qui basculent dans la précarité. Les enjeux sont multiples : 1/l'isolement social et son cortège de conséquences psychiques et physiques ; 2/alors que les frais de santé augmentent, les aîné-es recourent moins aux soins de base ; 3/difficultés de mobilité croissantes avec l'âge ; 4/plus de difficultés administratives dans une société qui se numérise, 5/perte de lien culturel.

Et n'oublions pas que les citoyen-nes âgé-es, par leur nombre, contribuent à l'économie locale.

On peut donc s'interroger pourquoi la Ville de La Chaux-de-Fonds n'a pas de personne responsable des aîné-es, à l'instar de villes près de chez nous, comme Bienne ou Neuchâtel, dont les délégué-e-s sont en fonction depuis 2015 et 2014 respectivement.

Les défis actuels sont déjà majeurs et ils augmenteront à l'avenir. De surcroît, dans la perspective « ville culturelle », on souhaite interroger le Conseil communal afin de savoir si devenir membre du réseau des villes amies des aîné-es (qui existe depuis 2012) ne serait pas un bel ajout à la carte de visite et un signe positif adressé aux retraité-es qui nous visiteront.

Prendre soin de nos aîné-es, c'est montrer qu'ils représentent une force de proposition positive, avec des compétences, et que leur rôle dans la société ne soit pas remis en question, ni reproché. La vieillesse peut être un moment de bonheur et de richesses à offrir. Participation et partage sont les maîtres mots que les aîné-es veulent entendre et effectivement vivre.

Jean-Jacques Tritten